

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26349028

Déposé
24-07-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 1036836760

Nom(en entier) : **OYH NETWORK**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue du Roi 107
1190 Forest**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

D'un procès-verbal dressé par **Edouard-Jean NAVEZ**, notaire associé à la résidence de Grez-Doiceau, exerçant sa fonction dans la SRL « My Not – Société notariale », ayant son siège à 1390 Grez-Doiceau, Allée du Bois de Bercuit, 14. le 4.6.2026, portant à la suite « *Enregistré au Bureau Sécurité Juridique Ottignies-Louvain-la-Neuve le 11.6.2026, Référence ACP (5) Volume 0 Folio 0 Case 8753. Droits perçus : cinquante euros (€ 50,00). Le receveur* », il résulte que l'assemblée de la société « OYH NETWORK » ayant son siège à 1190 Forest, Avenue du Roi 107, dont le numéro d'entreprise est le 1036.836.760 a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit :

L'assemblée aborde l'ordre du jour et adopte à l'unanimité les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination en « OYH NETWORK » en supprimant le « S ».

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, l'assemblée décide de remplacer le texte existant de l'article 1 des statuts par le texte suivant :

TITRE I : FORME LEGALE DENOMINATION SIEGE OBJET DUREE**ARTICLE 1. FORME LEGALE – DENOMINATION**La société revêt la forme d'une Société à Respon-sa-bilité Limi-tée. Elle est dénommée « **OYH NETWORK** ».Pour extrait analytique conforme,
Edouard-Jean NAVEZ, Notaire associé.

Déposé en même temps : expédition du procès-verbal avec annexes, statuts coordonnés.